



*Vivre debout*

Base Région des Savanes

**DAPAONG**

*Projet : «Promotion du droit à l'éducation pour les enfants en situation de handicap dans la commune de Dapaong, Région des Savanes»*

**ETUDE SOCIOLOGIQUE SUR LES REPRESENTATIONS  
DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES ET DE  
PARENTS D'ENFANTS HANDICAPES SUR LA  
SCOLARISATION DES ENFANTS EN SITUATION DE  
HANDICAP**

**LAMBONI Arzouma Thomas**

*Philosophe, Psychopédagogue, Journaliste*

*Animateur Formateur*

*Consultant Indépendant*

Projet financé par



Union Européenne

DAPAONG 2009

# Sommaire

<b>SOMMAIRE</b>	<b>2</b>
<b>RESUME</b>	<b>4</b>
<b>DÉFINITION DES ACRONYMES</b>	<b>5</b>
<b>I – PRELIMINAIRE : TERMES DE REFERENCES</b>	<b>6</b>
<b>I – 1. Contexte</b>	<b>6</b>
<b>I – 2. Objectifs de l'étude</b>	<b>7</b>
<i>I – 2 – 1. Objectif général</i>	<i>7</i>
I – 2 – 2. Objectifs spécifiques	7
<b>I – 3. Résultats attendus</b>	<b>7</b>
<b>II – DEMARCHE METHODOLOGIQUE</b>	<b>8</b>
<b>II.1 Organisation de l'étude</b>	<b>8</b>
<b>II.2 Méthodologie de l'étude</b>	<b>8</b>
2.2.1 La forme	8
2.2.2 Le contenu	8
2.2.3 Le nombre de questions	9
2.2.4 Organisation des questions	9
2.2.5 la langue	9
2.2.6 Echantillonnage	9
<b>II.3 La cible de l'étude</b>	<b>9</b>
<b>III – RESULTATS DE L'ETUDE</b>	<b>10</b>
<b>III.1 les réponses liées aux causes, à la description et aux sentiments envers le handicap et aux ESH.</b>	<b>11</b>
3.1.1 Les causes du handicap	11
3.1.2 la description du handicap	11
3.1.3 Les sentiments envers le handicap et les ESH	12
3.1.4 Les réponses liées à la scolarisation des ESH	14
3.1.5 Les réponses liées aux souhaits pour favoriser la scolarisation des ESH	17
<b>IV - TYPOLOGIE CROISEE</b>	<b>21</b>
<b>V – CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>26</b>
<b>V – 1. Conclusion</b>	<b>26</b>
<b>V – 2. Recommandations</b>	<b>27</b>
Etude sur les représentations des parents d'élèves sur la scolarisation des ESH	<b>2</b>

<b>ANNEXE : GUIDES D'ENTRETIEN</b>	<b>29</b>
Annexe n° 1	29
Annexe n° 2	30
Annexe n° 3	31
Annexe n° 4	32
Annexe n° 5	33
Annexe n° 6	34
Annexe n° 7	34
Annexe n° 8	36

## RESUME

Dans le cadre de son projet de promotion de l'Education Inclusive sur la zone de Dapaong, Handicap International a souhaité effectuer une étude sociologique afin de comprendre quelles étaient les représentations de la scolarité des ESH dans la zone de Dapaong. Pour cela un consultant sociologue a été recruté. Il a effectué son étude auprès de parents d'enfants handicapés, de parents d'enfants non handicapés, des enseignants et des élèves handicapés ou non. Il a utilisé la méthode du « focus groupe ». Suite à cela il a effectué une enquête auprès d'un échantillon de la population de Dapaong.

Les résultats de cette étude vont aider à mieux cerner les objectifs des campagnes de sensibilisation que le projet souhaite effectuer.

De façon globale, les personnes interrogées sont plutôt favorables à la scolarisation des enfants handicapés, même si une partie d'entre elles proposent les écoles spécialisées (surtout pour les enfants lourdement handicapés). Elles ont des connaissances assez justes des causes de handicap (maladie, accidents). Mais les représentations magiques et culturelles persistent encore. Elles peuvent aboutir à l'exclusion de l'enfant.

Il apparaît clairement que pour les personnes interrogées, il y a « handicap » et « handicap ». En effet selon les déficiences les approches sont très différentes. Les déficiences motrices, auditives ou visuelles ne provoquent que peu de rejets et de représentations négatives. Par contre les enfants souffrant d'IMC, ou les enfants souffrant d'épilepsie cumulent représentations magiques, et exclusion. On imagine leur scolarisation (quant on l'envisage) uniquement en classes spécialisées.

Les maîtres d'école et les directeurs se trouvent dépourvus devant certains cas d'Enfants lourdement handicapé. Ca se traduit parfois par un refus d'inscription voire des comportements discriminatoires envers ces enfants une fois dans les classes.

Les campagnes de sensibilisation que mènera le projet devront combattre les représentations négatives des enfants souffrant d'IMC et ceux souffrant d'épilepsie. Plus généralement elles devront aussi s'attacher à combattre les représentations magiques, culturelles du handicap, surtout celui qui met la faute sur la mère. Enfin elles devront convaincre les bénéficiaires que les enfants qui présentent des déficiences auditives, visuelles peuvent intégrer les écoles ordinaires.

Les partenaires du projet devront monter des plans de plaidoyer auprès des financeurs de bâtiments scolaires, du Ministère de l'éducation afin que les écoles (classes et latrines) soient accessibles.

Enfin les partenaires auront soins d'outiller et de former les professeurs et directeurs à l'accueil de ces enfants dans leurs écoles.

## DÉFINITION DES ACRONYMES

<b>APE</b>	Association des Parents d'Elèves
<b>APHMOTO</b>	Association des Personnes Handicapées Motivées de Tône
<b>DRE</b>	Direction régionale de l'Education
<b>ESH</b>	Enfant en Situation de handicap
<b>FASPAREL</b>	Fédération des associations des parents d'élèves
<b>FETAPH</b>	Fédération togolaise des Associations des Personnes Handicapées
<b>IMC</b>	Infirmité Motrice Cérébrale
<b>MEPSA</b>	Ministère des Enseignements du Primaire, du Secondaire et de l'Alphabétisation
<b>PSH</b>	Personne en Situation de Handicap
<b>QCM</b>	Questions à Choix Multiples
<b>SEFRAH</b>	Service de Formation et de Réhabilitation des Aveugles et Autres Handicapés
<b>SH</b>	Situation de Handicap
<b>EEP</b>	Ecole Primaire Publique
<b>EPC</b>	Ecole Primaire Catholique

## I – Préliminaire : Termes de références

### I – 1. Contexte

Au Togo, comme dans bien d'autres pays en Afrique, les communautés et en particulier les parents (d'enfants handicapés ou non), ont des représentations négatives de l'enfant handicapé.

Ainsi peu de familles investissent dans la scolarisation de leur enfant handicapé, pensant que cet investissement n'apportera aucune plus-value à la cellule familiale. Pourtant dans le milieu associatif lié au handicap, au niveau local, des expériences d'intégration existent (le plus souvent pour des enfants ayant une déficience motrice).

Dans son plan d'action 2007-2008, la FETAPH a fait de la promotion de l'éducation inclusive une de ses priorités.

Dès 2006, des ateliers de concertation avec les partenaires et une émission exploratoire s'organisent et donnent lieu à l'écriture d'un projet de «*Promotion du Droit à l'éducation pour les enfants en situation de handicap dans la commune de Dapaong, Région des Savanes*».

Ce projet a reçu l'acceptation d'un cofinancement de l'Union Européenne pour une durée de 3 ans (2009-2011).

Ce projet vise l'égalisation des chances par son approche inclusive et contribuera à augmenter quantitativement le nombre d'enfants handicapés scolarisés en milieu ordinaire.

L'action améliorera par ailleurs l'offre de prise en charge éducative dans le respect des droits des enfants.

L'implication des partenaires sur ce projet est forte dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités. La FETAPH est le partenaire stratégique au niveau national et APHMOTO à titre d'association membre de la fédération est le principal acteur opérationnel au niveau local. APHMOTO contribuera, entre autres, aux activités d'identification des enfants handicapés sur la zone, aux actions de sensibilisation, etc.

Le MEPSA, au titre de partenaire institutionnel et à travers la DRE, assurera la participation au projet du corps professoral (formation,...), suivra régulièrement le projet par des visites sur le terrain et contribuera à assurer l'impact du projet à l'échelle nationale. Il réfléchira aux possibilités de rendre sa politique inclusive selon les engagements du gouvernement togolais vis-à-vis des textes internationaux sur « l'éducation pour tous ».

Les Associations de Parents d'Elèves (APE) de la zone d'action (et leur fédération nationale la FASPAREL) seront aussi des acteurs clefs dans les activités de sensibilisation et de suivi des enfants scolarisés.

Enfin, les écoles spécialisées participeront elles aussi aux activités de sensibilisation et contribueront à la formation des enseignants (pédagogie inclusive, apprentissage du langage des signes, du braille).

D'autres partenaires viendront ponctuellement offrir leurs compétences et leurs expériences pour favoriser la mise en œuvre d'un dispositif de scolarisation inclusif et améliorer la prise en charge globale des enfants en situation de handicap (Aide & Action, PNRBC, ATADEIMES, etc...).

Dans le cadre du projet Education inclusive, l'activité 4.2 prévoit une : *Etude sur les représentations des APE et des parents d'enfants handicapés sur la scolarisation des enfants handicapés.*

«Une étude sur les représentations des APE et des parents d'enfants handicapés sur la scolarisation des enfants handicapés sera commanditée en début de projet et une nouvelle en fin de projet. La première étude permettra de comprendre dès le début, ce que les parents d'élèves et les parents d'ESH pensent de la scolarisation des ESH. Elle permettra donc d'ajuster les messages à donner lors des sensibilisations. L'étude finale permettra de juger de l'impact des sensibilisations en vérifiant le changement des représentations. Ces études seront effectuées par un sociologue expérimenté.»

## ***I – 2. Objectifs de l'étude***

### ***I – 2 – 1. Objectif général***

Mesurer les perceptions et les représentations face à la scolarisation des enfants handicapés des parents d'élèves en général (à travers les APE) et des parents d'enfants en situation de handicap.

### ***I – 2 – 2. Objectifs spécifiques***

L'étude permet de faire des recommandations concrètes et pertinentes pour la mise en œuvre des activités de sensibilisation en direction des parents d'enfants non handicapés et des parents d'ESH. (Adaptation du message à faire passer).

## ***I – 3. Résultats attendus***

1. Des informations relatives aux perceptions et aux représentations des parents d'élèves et parents d'ESH face à la scolarisation des enfants en situation de handicap sont recueillies.
2. Une typologie des éléments recueillis est élaborée afin de définir quels sont les représentations qui sont le plus souvent partagées.
3. Après analyse des informations recueillies, des recommandations concrètes et pertinentes sont formulées pour aider à la construction des modules de sensibilisation en direction du grand public et des professionnels de l'éducation
4. Un rapport est produit et fait apparaître la méthodologie de l'enquête, la typologie et l'analyse des éléments recueillis ainsi que les recommandations concrètes en vue des activités de sensibilisation.

## II – Démarche méthodologique

### II.1 Organisation de l'étude

L'étude a consisté à rencontrer :

- les membres des Associations des Parents d'Elèves (APE),
- les parents d'enfants handicapés et non handicapés,
- des enseignants portant un handicap
- des enseignants valides ou ayant un ESH dans leur classe,
- des élèves en SH
- des élèves non handicapés
- un échantillon de 30 personnes (15 hommes – 10 lettrés et 5 illettrés - et 15 femmes -5 lettrées et 10 illettrées -) prises au hasard

Afin de recueillir leurs avis et leurs opinions, leurs perceptions et les représentations qu'ils ont sur la scolarisation des enfants en situation de handicap (ESH)

### II.2 Méthodologie de l'étude

L'étude a été effectuée autour de rencontres fondées sur des entretiens semi directifs.

#### 2.2.1 La forme

Selon la cible, il a été utilisé des questions fermées, des questions ouvertes ou les deux à la fois et en même temps.

- Les questions fermées

Ce sont des questions à choix multiples (QCM). Il s'est agi de recueillir des réponses à des faits précis.

Ex : A quoi pensez-vous quand on évoque une situation de handicap chez un enfant ?

- A une maladie     - A une malédiction        - A l'hérédité
- A une punition     - A un accident        - Autres (précisez \_\_\_\_\_)

- Les questions ouvertes

Il s'est agi de recueillir des réponses personnalisées sur des questions précises.

Ex : Comment vous comportez-vous face à des attitudes négatives des autres (adultes, enfants) vis-à-vis d'un enfant ?

#### 2.2.2 Le contenu

Les entretiens se sont fondés sur :

- des questions de faits : pour recueillir des informations sur des faits objectifs (description des ESH, obstacles rencontrés par les ESH)

Ex : Quels problèmes pensez-vous que votre enfant rencontre à l'école (problèmes d'infrastructures, problèmes de mobilier, problème d'adaptation, complexe d'infériorité ou de supériorité, etc.) ?

- des questions d'opinions : pour recueillir des avis personnels, des jugements sur les ESH.

Ex : Comment vivez-vous le handicap de votre enfant ?

- Les filtres : l'Enquêteur a posé des questions précises suite à certaines réponses aux questions d'opinions. Cela a permis de mieux comprendre les idées des Enquêtés



### 2.2.3 Le nombre de questions

Le nombre de questions a varié, selon la cible, entre 10 et 20 questions.

### 2.2.4 Organisation des questions

La conception des questions a été faite suivant l'ordre des informations que l'Enquêteur voulait avoir : description du handicap (sentiments, etc.) scolarisation de l'ESH (problèmes, etc.) souhaits pour résoudre le problème de la scolarisation des ESH (propositions concrètes, etc.).

Il y a eu des filtres, ces questions qui consistent à relancer l'Enquêté en vue de recueillir des précisions sur certains aspects de ses réponses.

### 2.2.5 la langue

L'enquête a été réalisée en français et en moba. La traduction de certaines notions du français en moba a été un peu difficile. Il a fallu passer par des circonlocutions pour expliquer la réalité des différents types de handicap.

### 2.2.6 Echantillonnage

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 30 personnes triées selon le principe de « radiotrottoir » (qui consiste à choisir au hasard et sans a priori un échantillon afin d'avoir son avis sur un sujet donné) et auprès de 12 groupes focus.

## II.3 La cible de l'étude

Deux cibles ont été enquêtées : la communauté en général :

L'enquête s'est effectuée dans la Commune de Dapaong auprès d'un échantillon de 30 personnes (15 hommes et 15 femmes) qui ont été interviewées à partir d'un questionnaire de dix (10) questions fermées).

Cet échantillon a été constitué sur le principe du « radiotrottoir ». Il s'agissait d'avoir l'avis, d'une manière indifférente et indifférenciée, du grand public sur le problème du handicap et particulièrement des représentations par rapport à la scolarisation des ESH. L'échantillon comprend dans sa grande majorité (80%) de parents et de 20% de jeunes (couples sans enfant, jeunes hommes et jeunes femmes).

L'autre cible a été les parents d'élèves. L'échantillon comprenait douze groupes (G) comprenant chacun 6 personnes :

1- Groupe des parents d'ESH :

- a. **G1** : Six parents (mères) des établissements Envol<sup>1</sup> et Shalom<sup>2</sup>
- b. **G2** : Six parents (pères) des établissements Envol et Shalom
- c. **G3** : Six parents (3 pères) d'APHMOTO et parents (3 mères) d'enfants handicapés moteur
- d. **G4** : Six parents (3 mères) de SEFRAH<sup>3</sup> et parents (3 pères) d'enfants avec handicap moteur

2- Groupe d'enseignants :

- a. **G5** : Quatre enseignants ayant un handicap et deux enseignants ayant des ESH dans leur classe.

---

<sup>1</sup> Ecole pour enfants présentant des déficiences mentales, et des enfants souffrant d'IMC

<sup>2</sup> Ecole pour enfants présentant des déficiences auditives

<sup>3</sup> Ecole pour enfants ayant des déficiences visuelles

- b. **G6** : Quatre enseignants (dont une femme) non handicapé et n'ayant pas d'ESH dans leur classe
- 3- Groupe des parents d'enfants non handicapé :
- a. **G7** : Six parents (pères) de six écoles ordinaires
  - b. **G8** : Six parents (pères) de six écoles ordinaires
  - c. **G9** : Six parents (mères) de six écoles ordinaires
  - d. **G10** : Six parents (mères) de six écoles ordinaires
- 4- Groupes d'élèves :
- a. **G11** : Six enfants en situation de handicap (3 garçons et 3 filles)
  - b. **G12** : Six enfants non handicapés (3 garçons et 3 filles)

Soit un échantillon de soixante-huit personnes dont 28 femmes ou fillettes.  
Pour cette cible, la méthodologie du focus groupe a été choisie.

**Les personnes** constituant les groupes focus ont été choisies en fonction des critères suivants :

- lettrées et non lettrées
- le genre
- handicapées ou non
- ayant ou non un ESH dans la classe

**Les lieux des rencontres** ont été choisis selon la proximité par rapport à la résidence des personnes choisies pour constituer les groupes focus

Les lieux de rencontre ont été :

1. Shalom
2. Envol
3. Siège de l'APHMOTO
4. Siège de SEFRAH
5. EEP Centrale
6. EPP Kombonlouaga
7. EPP Camp Gendarmerie
8. EPP Bodjopal

L'échantillon global (groupe test + groupe focus) comptait 98 personnes à interroger.

### **III – Résultats de l'étude**

Sur les 98 personnes que comprenait l'échantillon 96 ont été interrogées : 45 hommes ; 40 Femmes ; 6 élèves garçons ; 5 élèves-filles.

Dans le groupe des élèves, il y a eu deux enfants non voyants, deux enfants à motricité réduite et un enfant non entendant.

Pour ce dernier cas, le questionnaire lui a été remis afin qu'il y réponde par écrit. Personne ne pouvait communiquer efficacement avec lui. Il n'avait pas été prévu quelqu'un qui maîtrise la langue des signes.

Les résultats obtenus peuvent se classer en des catégories :

- réponses liées aux causes, à la description et aux sentiments envers le handicap et les ESH
- réponses liées à la scolarisation des ESH

- réponses liées aux souhaits pour favoriser la scolarisation des ESH

**NB** : Les phrases en italique représentent des citations des personnes interrogées.

### ***III.1 les réponses liées aux causes, à la description et aux sentiments envers le handicap et aux ESH.***

#### **3.1.1 Les causes du handicap**

Pour la grande majorité des personnes interrogées, les causes pour expliquer le handicap sont soit :

- Une maladie,
- Un accident
- Du à l'hérédité (certaines personnes ont parlé de malformations congénitales)

Pour une minorité, aux éléments précités s'ajoutent des réponses relevant de l'imaginaire populaires et même de la mythologie.

- Pour quelques interviewés qui ont cité la malédiction et la punition: le handicap serait une conséquence et une punition de Dieu et des esprits pour les mauvaises actions de ceux qui portent ce handicap ou de leurs parents (et particulièrement de la mère). Cela corrobore cette conception populaire selon laquelle « *tout se paye ici bas* ». Autrement dit tout ce qui nous arrive serait conséquence de nos actions (bonnes ou mauvaises).
- Un enfant pourrait également tomber en SH, si les parents et particulièrement la maman n'a pas respecté certains interdits : une femme enceinte qui urine sur un tumulus (tertre), dans un cimetière maudit, etc. ou qui dort au dehors au moment de la pleine lune.
- Un quart de l'échantillon pense que le handicap a des causes occultes : les parents envoûtent leur enfant ou le transforment en monstre afin de «devenir riches» ou «puissants contre les forces du mal»

Un tiers des personnes, surtout chez les musulmans, ont une approche fataliste du handicap : le handicap est le résultat de la «volonté de Dieu ; on ne peut rien contre».

#### **3.1.2 La description du handicap**

Les cas évoqués sont :

- les handicaps moteurs
- les handicaps auditifs
- les handicaps visuels
- les déficients cérébraux
- l'épilepsie

Il est à noter que l'épilepsie est mis par les interviewé comme un handicap spécifique.

Les difficultés rencontrées par les ESH et leur famille sont de plusieurs ordres :

- la pauvreté et le manque de moyens
- le manque de solidarité
- l'exclusion (rejet et isolement)

Une petite proportion de personnes interviewées a expliqué l'inadaptation des infrastructures sociales, des rues, des édifices publics, à la situation des personnes vivant avec un handicap est une exclusion de ces personnes de la vie sociale.

Au niveau familial, certains rares parents ne considèrent pas leurs ESH comme leurs propres enfants et les rejettent du cercle familial. Il existe, en effet des parents qui pensent que l'enfant en SH ne pourrait provenir que des inconduites et infidélités de leur épouse. On cite un cas même où la femme a été répudiée avec son enfant.

Une grande proportion des personnes interrogées pense qu'un ESH est

- un enfant comme tout autre enfant
- pas de différence avec un autre enfant

Mais c'est un enfant qui :

- a plus de difficultés qu'un autre enfant
- auquel il faut plus de soins et d'accompagnement

Un interviewé précise qu'en mettant fin à la vie d'un enfant souffrant d'IMC profond, par exemple, on tue bien un être humain. En ce sens, un ESH est « *Un enfant comme tout autre enfant* » ; « *pas de différence avec un autre enfant* »

Tous les enfants du monde constituent une charge pour les parents. Mais un ESH particulièrement un enfant souffrant d'IMC demande plus de soins, d'attention et de délicatesse. Soigner médicalement un ESH exige beaucoup de moyens. Dans les familles où il y a un enfant souffrant d'IMC, on se rend bien compte de ce que cela leur prend comme temps, énergie et moyens (matériels, financiers, etc.) pour faire vivre ces enfants. Cela est à la base du découragement des parents qui renoncent à la poursuite de la rééducation de l'enfant lorsque cela leur est prescrit. Un ESH est généralement représenté comme une lourde charge par les parents.

### **3.1.3 Les sentiments envers le handicap et les ESH**

Les personnes interrogées ressentent de la « compassion » face à un ESH. D'une manière générale, les parents d'ESH n'ont pas de sentiment particulier pour leur ESH ; ils ne passent pas « leur temps à pleurnicher » auprès leur enfant. 20% des parents d'ESH (particulièrement les femmes) déclarent ressentir de la pitié pour leur enfant dans certaines situations. « *Quand je vois mon enfant peiner pour puiser de l'eau pour son bain, cela me fait vraiment pitié* » déclare une femme. « *Je me presse toujours de l'aider* », précise-t-elle. Mais cette pitié ressentie par la mère est bien différente que celle ressentie par un passant. Dans le cas de la mère il s'agit plus d'une souffrance partagée avec son enfant que de pitié proprement dit.

Certains interviewés éprouvent un véritable « malaise » face à cet « être humain qui n'est pas comme les autres » surtout quand cette personne est en situation de pauvreté extrême. Quand une « *personne handicapée est propre, le malaise est moindre et peu remarquable* »

Un parent handicapé explique le mauvais côté de la compassion par une petite histoire : « *Un monsieur qui effectuait une enquête sur la situation socioprofessionnelle des personnes vivant avec un handicap, me demande : "Est-ce cela vous gêne d'être handicapé ?" Je lui réponds : "C'est vous que cela gêne"* ».

Il voudrait par là illustrer la difficulté que les Dapaongolais et les Dapaongolaises ont à porter un regard autre que compassionnel sur les personnes handicapées.

Certains parents disent avoir « honte » de leur ESH, surtout quand ce sont des cas où l'enfant ne « *peut rien faire de lui-même* » (cas des enfants souffrant d'infirmité motrice cérébrale). Ce

qui explique que certains cachent ces enfants quand il y a des étrangers à la maison. Cette tendance se remarque généralement dans la classe des parents instruits et aisés. Ils pensent qu'ils «ne sont pas de ceux qui doivent avoir des ESH et pire des IMC».

Le même constat se fait dans certains milieux musulmans où les ESH ne vont pas à l'école et sont cachés par les parents.

Du côté des enfants interrogés, certains déclarent «aimer» et «peuvent jouer» sans problème avec un ESH. Par contre d'autres disent ne pas vouloir rester sur le même banc qu'un ESH, surtout celui qui bave : «il va salir mes cahiers », «il a des habits sales» ; «il va salir tout le temps le banc» ; «il sent et donne envie de vomir».

Les enseignants en situation de handicap disent se sentir «intégrés au corps professoral de leur établissement.» Les autres professeurs les respectent et on leur confie sans complexe des responsabilités. L'un d'entre eux dit être « le premier adjoint dans son établissement et assure presque la totalité des responsabilités du directeur». Un autre dit «faire des efforts pour prouver qu'il n'est pas ce que l'on voit et pense de lui ».

Une grande partie des parents interrogés pensent qu'il n'y a pas de problème que leur enfant côtoie, à l'école, un ESH. Trois quart des interviewés y compris les lettrés émettent une crainte de «contagion» avec les enfants ayant l'épilepsie. Beaucoup de parents, en effet, ignorent que l'épilepsie n'est pas une maladie contagieuse. Dans nos milieux on pense qu'il faut éviter des contacts permanents avec les épileptiques particulièrement au moment où ils font une crise. On peut facilement contracter la maladie en «respirant l'air du pet» du malade ou en touchant à sa bave qui généralement est abondante au cours de la crise.

Y a-t-il problème à rendre visite aux parents d'un ESH ? Les personnes trouvent que «ça ne gêne pas». Cela permet de soutenir (matériellement, moralement, spirituellement – certains prient avec les parents autour de l'enfant -) les parents devant cette épreuve.

Cela permet de «compatir» avec les parents : «Cela peut arriver à tout le monde» ; «tout le monde peut avoir un enfant handicapé» ; «Les parents n'ont pas acheté leur enfant handicapé» ; «C'est la volonté de Dieu».

Cela peut s'interpréter comme une «crainte que les gens ont devant le handicap» en général. Des gens ont «peur de devenir handicapés». Les croyances populaires disent que celui qui se moque de l'autre particulièrement en cas de souffrance pourrait tôt ou tard avoir les mêmes souffrances. Mais on devrait faire attention à ne pas penser que les bonnes actions, les bons sentiments (compassion, pitié, etc.) sont mus par la peur de subir de mauvaises conséquences que par l'intention de faire du bien. On ne devrait pas aller conclure que c'est parce que les gens ont peur de devenir handicapés qu'ils s'occupent d'eux et leur font du bien.

Un quart des personnes interrogées disent que les PSH «s'énervent vite» pour peu, «sont violentes» et «n'acceptent pas facilement ce que l'on leur dit ». « C'est de cette façon que les handicapés réagissent ».

**Les causes du handicap sont :**

- une maladie
- un accident
- l'hérédité ou une malformation congénitale
- malédiction/ sorcellerie/ envoûtement/punition de Dieu

**Les différents types de handicap sont :**

- les handicaps moteurs
- les handicaps auditifs
- les handicaps visuels
- les déficients cérébraux
- l'épilepsie

**Les difficultés rencontrées par les ESH et leur famille sont :**

- la pauvreté et le manque de moyens
- le manque de solidarité
- l'exclusion (rejet et isolement)
- des difficultés plus qu'un autre enfant

Il leur faut donc:

- plus de soins et d'attention
- plus d'aide et de soutien

**Les sentiments devant un ESH sont**

- compassion
- malaise
- crainte

### 3.1.4 Les réponses liées à la scolarisation des ESH

Toutes les personnes interrogées n'ont jamais eu à s'opposer à l'inscription d'un ESH dans un établissement. Mis à part les cas d'incapacité notoire constatés. Les parents de ces genres d'enfants sont généralement orientés systématiquement vers les écoles spécialisées pour voir les possibilités d'inscription.

Un Directeur d'école dit avoir deux fois refusé l'inscription d'ESH : le premier cas était un «*débile*» profond, incapable de se tenir même en classe. Le deuxième cas concerne un enfant non voyant ; personne dans son établissement n'a jamais eu une formation pour la prise en charge de tels cas. Il a encouragé les parents à aller voir SEFRAH.

Mais il arrive aussi que l'on refuse certains cas dans les écoles spécialisées compte tenu de la gravité du handicap de l'enfant et du manque de dispositions de prise en charge dans ces écoles

\* Pour une écrasante majorité des personnes interrogées, il est normal qu'un ESH fréquente l'école :

- c'est un enfant comme tous les autres
- il a droit à l'éducation
- il peut réussir comme tout autre enfant
- il peut faire des progrès comme tout autre enfant

Mais que

- cela dépend des conditions (nature du handicap, disposition des parents à envoyer leur ESH à l'école, formation des enseignants, etc.)
- il faut lui accorder plus de soins et d'attention (en tenant compte de son handicap)

Le groupe des enseignants pensent que du fait qu'un ESH « *qui a plus de difficultés* », « *qui demande plus de soins* », n'est pas un enfant comme les autres. Il faudrait donc à certains moments tenir compte de cette particularité si l'on veut réussir son éducation.

Les personnes interrogées pensent que l'ESH :

- peut réussir comme tout autre enfant.
- Peut faire des progrès comme tout autre enfant

Mais :

- il a plus de difficultés qu'un autre enfant
- cela dépend plus des conditions que pour les enfants n'ayant pas de handicap

Plusieurs pensent qu'un ESH a même plus de chance de réussir . Il « *ne se balade pas comme les autres* » ; « *il ne fait pas pratiquement rien* » ; « *il y a un certain nombre de choses qu'on lui épargne* » ; il devrait donc se consacrer à ses études. Un ESH « *qui ne réussit pas est un paresseux* ».

Les enfants handicapés interrogés disent rencontrer divers problèmes à l'école, selon leur handicap :

- problèmes d'infrastructures : certains enfants à mobilité réduite ne parviennent pas à monter les hautes marches des escaliers des édifices publics et même quelquefois d'habitation. Un enfant affirme « *tomber souvent* ». Mais les camarades l'aident généralement à se relever. Ils l'aident également quelquefois à entrer dans la classe.
- la prise de notes est difficile : les ESH non voyants et non entendants ne parviennent pas à suivre le rythme des professeurs. Les enfants non entendant parviennent à recopier chez les autres élèves. Le cas des enfants non voyants est plus complexe du fait qu'ils utilisent le braille qui n'est pas à la portée de tout le monde.
- certains professeurs se soucient très peu de la présence des ESH dans leur classe voir leur font de mauvais traitements. Ce qui les préoccupe, c'est de finir les programmes. Il y en a qui ont un comportement discriminatoire et quelquefois humiliant vis-à-vis des ESH. Cas du professeur qui exige qu'un ESH moteur se mette à genoux bien qu'il soit conscient que celui-ci ne le pourrait pas. Cette attitude se présente comme une moquerie et non une punition. Les enfants citent le cas d'un ESH qui est régulièrement puni, battu même, en classe dans un établissement privé de la ville, par son enseignant qui se trouve être le Directeur de l'établissement.

Les enfants ne trouvent pas redire à avoir un enseignant en SH. Ceux qui ont un enseignant dans cet état sont satisfaits de son travail : « *Il explique très bien son cours* ». Toutefois ils font observer que certains de leurs camarades se moquent de leur enseignant handicapé et imitent leur façon de marcher. Les enfants en général se moquent très souvent voire systématiquement du physique de leurs enseignants handicapés ou pas.

Les parents ne trouvent pas d'inconvénients particuliers que leurs enfants soient enseignés par un professeur en SH, s'il en a la compétence.

- Un parent cite l'exemple d'un professeur d'école primaire qui depuis un certain nombre d'années fait de très bonnes performances dans sa classe de CM2. Le directeur n'entend pas du tout le changer de classe malgré que lui-même demande à être muté au service administratif.

- Un autre cite le cas d'un jeune en SH qui donnait à domicile des leçons particulières à ses enfants. Il *«a été le seul à pouvoir les aider»* à réussir.
- On fait quand même observer la difficulté pour un enseignant en SH de se déplacer avec aisance pour ceux qui ont des déficiences motrices.

Vous est-il arrivé d'être découragé et de penser à déscolariser votre ESH ?

Tous les parents d'ESH disent avoir vécu des moments de découragements face aux comportements et aux performances scolaires de leur enfant. Mais il ne leur est jamais venu à l'esprit de le déscolariser. *«Avoir son enfant handicapé à l'école, c'est mieux que de le laisser traîner à la maison»*, précise un parent d'enfant non voyant.

Un parent dont l'enfant allait à ENVOL affirme avoir eu l'idée de déscolariser son enfant. Mais il y a renoncé à la dernière minute *«sous le conseil d'un ami»*. Il reconnaît que ce devait être une erreur car son enfant a fait de *«très grands progrès dans son comportement et dans sa façon d'être avec les autres»*.

Les parents précisent que le découragement survient généralement après les observations de certains qui vous demandent si *«ce n'est pas une perte de temps et de moyens financiers»* que d'envoyer un ESH à l'école. Surtout quand c'est un enfant souffrant d'IMC.

Les interrogés, adultes comme enfants ont déploré le fait que certains parents n'envoient pas leurs ESH à l'école. Les solutions proposées pour y remédier sont :

- les approcher pour leur parler de leurs enfants qui sont des hommes comme tout le monde et donc dignes de vie, d'amour et de respect
- les sensibiliser sur l'importance de la rééducation (particulièrement pour les enfants souffrant d'IMC) s'ils ne le savaient pas encore et leur indiquer les endroits où cela se fait
- les sensibiliser sur l'importance de la scolarisation de ces enfants qui en fait ont droit en dehors de toute considération de leur handicap
- leur donner des informations nécessaires sur les centres spécialisés de prise en charge des ESH et les y conduire, éventuellement.
- leur apporter un soutien dans la mesure du possible

Quel avenir pour un ESH ?

Pour la majorité des interrogés, si toutes les conditions sont réunies :

- il peut réussir dans la vie
- il peut avoir un bon travail qui lui rapporte des revenus pour sa prise en charge

\* Un interviewé dit avoir observé que la *«valeur du travail d'une PSH est jugée par rapport au degré de son handicap»*. D'où l'étonnement de certains devant certains résultats des PSH. Généralement, on ne cherche pas à trouver le positif dans le travail ; mais *«l'influence et la répercussion du handicap sur la qualité du travail»*.

Un autre interviewé dit avoir perdu son poste de commandement pour avoir engagé dans son service deux personnes handicapées. D'une manière générale, précise-t-il, *«Beaucoup de gens pensent peu aux mérites et aux compétences des PSH»*. Ils pensent que c'est *«par faveur et pour ne pas être dérangés que l'on octroie un emploi à une PSH»*. *«Peu de PSH occupent des postes de responsabilité et quand il y en a, continue-t-il, beaucoup d'employés acceptent difficilement d'être dirigés par un handicapé»*

Certaines personnes interrogées ont donné l'exemple de l'Enquêteur (qui est une PSH) qui a réussi ses études, qui travaille beaucoup et fait beaucoup de choses pour la région des



Savanes, est marié avec une femme valide et a des enfants valides qui vont à l'école et qui évoluent bien.

Pour la majorité des interrogés, il est normal qu'un ESH fréquente l'école car :

- c'est un «enfant comme tout autre enfant»
- il a droit à l'éducation
- il peut réussir comme tout autre enfant
- il peut faire des progrès comme tout autre enfant

**Mais**

- cela dépend des conditions (nature du handicap, disposition des parents à envoyer leur ESH à l'école, formation des enseignants, etc.)
- il faut lui accorder plus de soins et d'attention (en tenant compte de son handicap)

**Les problèmes rencontrés par les ESH dans les écoles sont :**

- problèmes d'infrastructures
- la prise de notes est difficile
- certains professeurs se soucient très peu de la présence des ESH dans leur classe.
- certains directeurs ne semblent pas s'occuper du cas des ESH qui fréquentent leur établissement

### **3.1.5 Les réponses liées aux souhaits pour favoriser la scolarisation des ESH**

Que faire pour une meilleure prise en charge des ESH ?

Plus de la moitié des Enquêtés pensent que développer des « Ecoles spécialisées » pour les ESH serait une solution pour leur prise en charge efficace. On entendra par «Ecole spécialisée », un endroit adapté pour la prise en charge des ESH.

Un quart pense que l'existence d'écoles spécialisées renforce l'exclusion et la discrimination. Aussi pensent-ils que pour la meilleure prise en charge, il faut inscrire les ESH dans les écoles ordinaires. Il faut donc y réunir toutes les conditions : bien former les enseignants, équiper les écoles de matériel approprié, doter les écoles d'installations, etc.

Un tiers des interrogés pense qu'il est important dès le départ de faire une distinction entre les différentes catégories d'ESH. Il y en a qui ne pourront jamais tenir dans des écoles ordinaires : les enfants souffrant d'infirmité motrice cérébrale (IMC), par exemple. Pour eux il faut absolument des Centres spécialisés et tout mettre en oeuvre pour que ces enfants puissent aussi bénéficier de l'éducation

Pour soutenir la scolarisation des ESH, la majorité pense qu'il faut des systèmes de bourse et de parrainage pour encourager les parents dans la prise en charge de leurs ESH. On cite le cas de Shalom et de l'Ecole des Sourds où les frais de scolarité sont revus à la baisse au profit des ESH. De plus grâce à l'ONG Aide & Action, tous ces enfants handicapés (et même les enfants non handicapés) bénéficient gratuitement, par jour, d'un repas servi à chaud dans l'établissement.

La formation professionnelle est une bonne chose pour ceux des ESH qui ne pourront pas évoluer dans les études supérieures. Mais il est important selon la majorité des interviewés que ces enfants aient une initiation de base soit dans un centre spécialisé, soit dans une école ordinaire pour avoir quelques rudiments de culture.

En ce qui est de la gratuité de la scolarité, plus de la moitié des interviewés pensent qu'il serait bien de rendre gratuite toute la scolarité pour les ESH. Ils l'expliquent par le fait que les ESH exigent plus de soins et donc de charges. Rendre gratuite l'école pour eux, serait un secours que le gouvernement apporterait aux parents.

Une petite portion pense que « rendre gratuite la scolarité des ESH » c'est faire prendre aux parents de très mauvaises habitudes dans l'éducation des enfants ; c'est engager les parents de ces enfants à l'irresponsabilité. « Que feraient-ils si c'étaient des enfants valides ? C'est leurs enfants, quel que soit leur état et ils devraient s'occuper convenablement. »

Pour une autre portion, quel que soit le moyen adopté pour favoriser la scolarisation des ESH (bourse, parrainage, gratuité de l'école, etc.) les parents doivent être les premiers à prendre des engagements.

Dans le groupe-test au sein de la population, beaucoup ont abordé le sérieux problème de la « prise de conscience devant le fait du handicap ». Il faut l'inclure dans les habitudes de penser et d'agir. Il faut :

- former les parents à accepter le handicap de leurs enfants
- former les architectes et constructeurs pour que les édifices publics soient accessibles à tout le monde
- former les enseignants à accueillir les ESH, ces « enfants différents »
- former les intervenants sportifs et culturels à recevoir et s'occuper de ce public
- former le personnel de la santé pour qu'il aborde tôt avec les parents le problème du handicap
- former même ceux qui nous gouvernent pour que le problème du handicap soit une préoccupation nationale et apparaisse dans les grandes décisions nationales.
- Que les gouvernants aillent passer une journée entière et même quelques jours dans une école spécialisée pour se rendre compte de ce qui s'y passe.
- former tout le monde à la culture du handicap.
- faire en sorte que la culture du handicap fasse partie des pratiques professionnelles pour que les ESH (les PSH) soient visibles et acteurs de leur propre vie et puissent participer, selon leurs capacités, au développement du pays.
- Impliquer les personnes handicapées parmi les formateurs et les enseignants.

Le groupe des enseignants propose que pour favoriser la scolarisation des ESH, il faut dégager des responsabilités et des actions à mener par les acteurs et partenaires de l'éducation :

a. Les APE :

- se sensibiliser
- sensibiliser et encourager à la scolarisation des ESH
- faire le plaidoyer auprès des hautes instances pour une attention plus avisée de la situation des ESH
- faire rendre accessibles les établissements scolaires aux ESH
- être plus proches des enseignants pour les aider dans la résolution des problèmes liés à l'enfance et particulièrement à l'ESH

#### b. Les Collectivités locales

- aménager des infrastructures (voies de communication) adéquates
- mettre en place un service de transports interurbains pour que les ESH puissent se rendre à l'école
- mettre en place un système de suivi/conseil des parents d'ESH
- sensibiliser les populations sur les maladies handicapantes

#### c. Les Organisations de la Société civile

- intensifier ce qui se fait déjà sur le terrain
- organiser des plaidoyers auprès de l'Etat en faveur des Ecoles spécialisées et des ESH
- suivre le cursus scolaire et professionnel des ESH
- être aux côtés des parents pour les conseiller quand des situations de handicap se présentent

#### d. Le Système éducatif

- mettre en place et faire réellement appliquer un programme adéquat pour les ESH
- doter les établissements de documents adéquats
- former efficacement tous les enseignants pour une prise en charge, à tous les niveaux, des ESH
- promouvoir la formation professionnelle des PSH et des ESH sortant du système scolaire

#### e. L'Etat

- Apporter un appui institutionnel conséquent aux Ongs qui oeuvrent en faveur du développement des PSH et des ESH
- mettre en place des infrastructures adéquates
- ratifier et mettre en application les conventions relatives aux PSH et aux ESH
- avoir une politique cohérente et une législation pour une discrimination positive des PSH
- prendre en charge l'éducation et la formation des ESH provenant des milieux vraiment défavorisés
- créer une direction générale de l'Enseignement Spécialisé
- faire un recensement des ESH et des PSH
- accorder des subventions aux centres spécialisés existants afin de renforcer leurs capacités d'hébergement et de prise en charge prolongée des ESH.
- prendre en charge les appareils orthopédiques des PSH afin de leur faciliter les déplacements et particulièrement afin de se rendre à l'école ou dans l'atelier de formation professionnelle et d'apprentissage de métier

**Prise en charge des ESH**

- fréquentation dans un Centre Spécialisé
- fréquentation dans une école ordinaire
- formation professionnelle après une première initiation à l'école
- institution d'un système de bourse
- institution d'un système de parrainage

**Sensibilisation**

- développer la conscience chez les parents de la prise en charge de leur ESH
- former les parents à accepter le handicap de leurs enfants
- former les enseignants à accueillir les ESH, ces « enfants différents »
- former même ceux qui nous gouvernent pour que le problème du handicap soit une préoccupation nationale et apparaisse dans les grandes décisions nationales.
- Impliquer les personnes handicapées parmi les formateurs, afin de parvenir à cette sensibilisation.

## IV - Typologie croisée

Cette partie traite des représentations partagées par les interviewés sur :

- les causes du handicap
- le statut de l'ESH
- les différents types de handicap
- les difficultés des ESH et de leur famille
- les sentiments devant un ESH
- la scolarisation des ESH
- les performances scolaires des ESH
- la vie sociale des PSH

Les différents groupes focus avaient un questionnaire spécifique. Mais les réponses peuvent se recouper. Les questions ont été répondues en groupes. Il y a eu pour la plupart du temps la tendance à donner des réponses identiques ou à suivre les réponses des «leaders». Peut-on conclure que les interviewés avaient tous les mêmes réponses aux questions ? Non ! Mais le contraire ne peut pas être prouvé, les gens n'ayant pas été interrogés individuellement. Il est indéniable qu'il existe des représentations négatives mais les interviewés ne les ont pas exprimées publiquement. Cela fait preuve de bonne éducation et de courtoisie pour la personne humaine. En milieu moba-gourma, parler du handicap et des malheurs des autres, dans tous les pays, est presque un tabou. On en parle avec circonspection. Dans la société ceux qui publiquement se moquent de la situation malheureuse des autres ne sont pas généralement bien appréciés. « Il faut avoir la crainte de Dieu » Non par peur d'avoir le malheur dont est victime l'autre mais par respect de la personne humaine. Il serait donc dangereux de conclure que les interviewés sont des « menteurs ». Ou même de parler à leur place de ce que l'on pense que les autres « pensent ou croient ».

Représentation	G/Test 30 pers	6 Mères ESH	6 Pères ESH	4 Ensgts N°1	4 Ensgts N°2	6 Parents ESH	6 Parents ESH	5 Pères Ecoles ordinaires	6 Pères Ecoles ordinaires	6 Mères Ecoles ordinaires	6 Mères Ecoles ordinaires	5 ESH	6 ENH
<b>Les causes du handicap</b>													
Maladie	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		
Malédiction									+				
Hérédité												+ (imc)	
Punition	+ (1)			+ (1)									
Accident	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		
Autres	Malformation : 3 Don de Dieu: 1 Fait de la nature :1									Interdits transgressés 1	Malformatio n		
<b>Statut de l'ESH</b>													
Comme les autres	+	+	+	+	+	+	+	+	Pas comme les autres (1)	+	+		
Qui ne peut rien faire								Selon le Handicap (2)					
Auquel il faut plus de soins	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		
Autres				Aider dans la dignité et ne pas chercher à soumettre les PSH									
<b>Les différents types de handicap</b>													
Moteurs	+			+	+	+	+					+	+
Visuels	+	+		+	+	+	+					+	+
Auditifs	+	+	+	+	+							+	+
IMC					+								+
Autres	Les «bêtes» et ceux qui sont possédés		Epile psie		fous, men- dians			Les fous et les «bêtes»					Les fous
<b>Les difficultés des ESH et de leur famille</b>													
Pauvreté/man que de moyens	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Manque de solidarité	+	+	+			+	+		+	+	+		
Exclusion/isole Ment /rejet	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	
Autres	C'est la situation de			C'est l'ignorance qui							Il faut vivre		

	pauvreté générale qui fait que l'on a l'impression que l'on rejette les ESH			conduit les gens à avoir des comportements indécents envers les PSH							avec les PSH pour comprendre certaines situations		
<b>Les sentiments devant un ESH</b>													
Compassion	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		+
Malaise					+								
Crainte												+	+
Honte									+				
Rire													
Répugnance													+
Autres		Aucun sentiment particulier. Quelquefois des sentiments de culpabilité devant les moqueries des autres.		Quand la PSH est malpropre		Aucun sentiment particulier. Quelquefois des sentiments de culpabilité et de gêne à voir l'enfant souffrir. Certains se fâchent quand les voisins se moquent des ESH							Les ESH surtout les IMC vont salir le banc et les cahiers. Ils donnent envie de vomir
<b>La scolarisation des ESH</b>													
Scolarisation ?	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Ecole ordinaire	+	+		Selon le degré du handicap									
Ecole spécialisée	+	+											
Formation professionnelle		Pour ceux qui n'ont pas réussi à l'école		Selon l'aptitude									
Parrainage	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	
Bourse	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	
Ecole gratuite	+	+	+			+	+	+	+	+	+	+	
Pas nécessaire de le scolariser							+						
Autres				Il faut que les parents prennent leurs responsabilités. Pas question de gratuité. Peut-être un soutien ponctuel pour					Les parents doivent s'occuper de leurs enfants comme s'ils étaient valides	Gratuité pour les enfants dont les parents sont vraiment démunis			

				encourager les parents									
<b>Performances scolaires des ESH</b>													
Peut réussir	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Ne fera pas de progrès													
Cela dépend des conditions				+	+							+	+
Autres				Mettre en place des infrastructures appropriées								Il faut trouver de bonnes conditions pour aider les ESH à suivre convenablement les cours en classe	
<b>Vie sociale des PSH</b>													
Travail pour les PSH	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Mariage des PSH	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Autres	Tout dépend du genre de handicap et de la compétence de la PSH.		Le mariage est une question personnelle. Tous les gens sans handicap ne sont pas mariés		Cela dépend du handicap et de la compétence de la PSH. Mais il ne faut considérer les PSH comme des citoyens de seconde zone					Il ne faut donner du travail par faveur aux gens parce qu'ils sont handicapés		Les handicapés moteurs courent trop les femmes (sic)  C'est normal que les PSH aient aussi  Les PSH peuvent se marier si elles s'aiment	



										un travail comme tout le monde	
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---	--

## V – Conclusion et Recommandations

### V – 1. Conclusion

L'étude que nous bouclons a été une opportunité pour les parents, les enseignants et les enfants de donner la vision, les perceptions et les représentations qu'ils se font des enfants en situation de handicap.

L'évaluation, mis à part la satisfaction exprimée par les uns et les autres, laisse entrevoir que la population s'attendait plus ou moins à la chose afin de pouvoir donner son point de vue là-dessus.

C'est ainsi que grâce à certaines informations venant des interviewés (qui recommandent de la prudence), on a su que des familles hébergent des PSH qu'elles cachent, depuis une vingtaine d'années déjà. Des observateurs éprouvent de la gêne et même des craintes à aller vers ces familles afin de leur faire des propositions pour une prise en charge de leurs enfants.

L'affaire se complique quelque peu quand se mêlent les questions de religion, de sorcellerie : « *Certaines familles auraient transformé leurs enfants en monstres afin d'être riches* ». Autrement dit quelle que soit la prise en charge proposée et à proposer, les enfants ne pourront jamais évoluer vers une autonomie.

La principale difficulté a été de définir convenablement ce que l'on pouvait entendre par handicap. Qu'est-ce qu'une personne vivant avec un handicap ?

Une personne vivant avec un handicap est une personne qui :

- marche difficilement
- ne marche pas du tout
- n'entend pas bien
- n'entend pas du tout
- ne voit pas bien
- ne voit rien du tout
- est légèrement «débile»
- est profondément «débile»
- est atteint de mongolisme

La seconde difficulté a été de savoir comment désigner tous ces types de handicaps en langue sans transformer les termes employés en insulte pour la personne qui porte le handicap.

La troisième difficulté a été la réticence des personnes interrogées à parler simplement du handicap devant le Consultant qui est une PSH. On cherche à enjoliver certaines réponses et certaines situations (pour ne pas le décourager ou pour qu'il ne sente pas insulté). Au cours de l'Enquête, des gens, pour donner l'exemple du Consultant lui demandaient de les excuser de ce qu'ils allaient dire.

La situation de PSH du Consultant a-t-elle joué sur le résultat ? Les interviewés diraient-ils des choses plus négatives en présence d'un Consultant valide ? Ce qui atteindrait l'homme dans son intégralité.

Cet aspect montre que la population n'a pas encore accepté le fait du handicap et donc ne l'a pas encore intériorisé et intégré à leur schème de pensée, de conception et de représentations. Une PSH est «une personne à part, à qui on doit compassion, qu'on doit toujours aider». Sa présence n'est pas encore évidente dans la vie et les préoccupations des gens. Mais ce n'est pas une personne que l'on exclut totalement de la société. Mis à part les cas les plus graves de démence où l'on éloigne la personne par mesure de sécurité.

On recense des cas d'exclusion des PSH dans l'organisation de certaines manifestations quand la personne handicapée est pauvre. Mais cela se fait également même avec les valides pauvres.

Il est important de noter que personne ne nie le fait du handicap sous quelque forme qu'il se présente. La préoccupation majeure semble être cette volonté de pouvoir se débarrasser du handicap dans la société mais aussi de trouver des moyens appropriés pour que tous ceux qui sont en situation de handicap puissent participer au développement de la société et du pays. Mais avant et surtout donner un honneur à leur famille. Il a été constaté que les parents ayant des ESH ne sont jamais totalement joyeux.

Tout le monde reconnaît la pertinence de la scolarisation des ESH et des institutions qui prennent ces enfants en charge. Le hic est le manque criard de moyens qui entravent quelquefois le bon fonctionnement de certaines de ces institutions. On cite volontiers le cas de «Envol» où on est obligé de fermer certaines d'activités de l'institution (cuisine, élevage) par manque de moyens. Le cas de l'«Ecole des Sourds» mérite également une réflexion : les classes jumelées ne permettent pas une prise en charge efficace des enfants qui y sont inscrits et dont plusieurs font preuve de grandes potentialités.

Une difficulté d'ordre méthodologique est que les gens ont été interviewés dans le cadre des groupes focus. Ce qui fait que les enquêtés ont eu la tendance à reprendre ce que les disent autres. Le problème de leadership dans la prise de la parole a également influencé les réponses.

Les enquêteurs ont fait des efforts pour amener les réponses à être plus individuelles et personnelles en évitant le « dirigisme méthodologique ».

Le mieux aurait été d'interviewer individuellement les gens. Ce qui aurait l'avantage des réponses originales.

Le souci qui s'est dégagé de la part des interviewés est de savoir ce qui adviendra des résultats collectés au cours de l'enquête. Vont-ils à jamais être mis en application ?

## **V – 2. Recommandations**

Les recommandations portent sur divers aspects des résultats. Elles devront servir à concevoir le contenu des sensibilisations à l'attention des parents et des divers partenaires de l'action éducative.

### **a. La communauté**

1. sensibiliser les parents de la commune sur les causes des handicaps
2. sensibiliser sur les consultations prénatales, postnatales et les vaccinations
3. sensibiliser sur l'épilepsie
4. sensibiliser les parents sur les droits des enfants
5. sensibiliser les communautés musulmanes sur le cas des ESH

### **b. Les parents d'ESH / APE**

6. sensibiliser sur l'éducation des ESH comme un droit
7. aider les parents des ESH à se constituer en association
8. donner une nouvelle dynamique aux associations des parents d'ESH (faire intégrer dans ces associations des parents qui ont des enfants valides)
9. trouver une terminologie convenable pour désigner, sans frustrer, ceux qui portent les différents types de handicap
10. développer le système de tutorat pour les ESH des villages pour favoriser leur scolarisation en ville
11. venir en aide aux familles qui acceptent d'être tutrices des ESH

**d. Les professionnels de l'éducation**

12. promouvoir la scolarisation des ESH par un système d'éducation inclusive institutionnalisée
13. former les enseignants pour une prise en charge efficace des ESH
14. rendre les infrastructures accessibles (salles de classe, latrines, etc.).
15. équiper les établissements scolaires (documents brailles adéquats, audio livres, supports auditifs, vidéo livres, etc.)
16. renforcer les capacités matérielles, humaines et financières des établissements spécialisés
17. étudier la possibilité de créer des établissements mixtes (ESH et enfants non handicapés)

**e. Les autorités**

18. faire inscrire dans le plan d'action de la Municipalité, des actions en direction des ESH et des PVH
19. créer et/ou renforcer des ateliers en vue de la formation professionnelle ou entrée en apprentissage des ESH
20. créer des emplois pour les PSH

## ANNEXE : Guides d'entretien

### Annexe n° 1

#### Entretien avec les parents d'enfants non handicapés)

1. Pour vous, un enfant en situation de handicap, c'est un enfant :
  - Pas comme les autres  - Comme les autres
  - Qui a diverses difficultés  - Qui ne peut rien faire
  - Auquel il faut plus de soins  - Autres (précisez) : \_\_\_\_\_
  
2. A quoi pensez-vous quand on évoque une situation de handicap chez un enfant ?
  - A une maladie  - A une malédiction  - A l'hérédité
  - A une punition  - A un accident  - Autres (précisez) \_\_\_\_\_
  
3. Comment vous comportez-vous face à un enfant en situation de handicap ?
  - Comme avec tout autre enfant  - En l'aidant plus qu'avec un autre enfant  En le fuyant  - Autres  (Précisez) \_\_\_\_\_
  
4. Quels sentiments avez-vous face à un enfant en situation de handicap ?
  - Compassion  - Répugnance  - Honte  Malaise  - Rire  - Aucun
  
5. Rendre visite à une personne qui a un enfant handicapé :
  - Ça ne vous gêne pas  Ça vous gêne  un peu  beaucoup
  - Vous n'y allez pas  Précisez pourquoi : \_\_\_\_\_
  
6. Quels sont, selon vous, les principaux problèmes que rencontrent un enfant handicapé et sa famille dans la société ?
  - la pauvreté  - le manque de moyens  - le manque de solidarité
  - l'exclusion (rejet, isolement)  - Autres  Précisez : \_\_\_\_\_
  
7. A l'idée que votre enfant côtoie à l'école un enfant handicapé, vous ressentez :
  - Aucun sentiment particulier  - Pas de différence avec un autre enfant
  - De la crainte  Un peu  Beaucoup  Autre sentiment  Précisez : \_\_\_\_\_
  
8. Pensez-vous qu'un enfant handicapé à l'école :
  - Peut réussir comme tout autre enfant  - Ne peut pas réussir
  - Peut faire des progrès comme tout autre enfant  Ne fera pas de progrès
  - A plus de difficultés qu'un autre enfant  - Cela dépend des conditions
  - Qu'il n'est pas nécessaire de le scolariser  - Autres  Précisez : \_\_\_\_\_
  
9. Quel type de prise en charge serait la meilleure pour un enfant handicapé ?
  - Centre spécialisé  - Ecole ordinaire  - Ecole à domicile
  - Formation professionnelle  - Autres  (précisez) \_\_\_\_\_
  
10. Certains parents n'envoient pas leurs enfants handicapés à l'école ? Pourquoi cela :
  - Manque de moyens  - Ils n'y envoient pas la nécessité  - Ils ne croient pas aux capacités de leurs enfants handicapés  - Autres  Précisez : \_\_\_\_\_

11. Pour favoriser la scolarisation des enfants handicapés, que pensez-vous que l'on pourrait faire : - instituer un système de bourse pour eux  - Avoir un système de parrainage pour eux  - Rendre gratuite la toute scolarité pour eux  - Autres  Précisez
- 

## **Annexe n° 2**

### **Entretien avec les parents d'enfants handicapés**

1. Comment décririez-vous le handicap de votre enfant ?
2. Quelles difficultés que rencontrez-vous avec votre enfant handicapé ?
3. Quelles comparaisons établissez-vous entre votre enfant handicapé et un enfant non handicapé ?
4. Comment vivez-vous le handicap de votre enfant ?
5. Comment vous comportez-vous face à des attitudes négatives (moqueries, pitié, manque de considération, rejet, isolement, exclusion, etc.) des autres (adultes, enfants) vis-à-vis de votre enfant ?
6. Comment expliquez-vous à votre enfant ces attitudes ? Comment les vit-il ?
7. Comment percevez-vous un enfant handicapé qui fréquente l'école ?
8. Pensez-vous qu'il est indispensable que votre enfant soit scolarisé ? Pourquoi ?
9. Vous est-il arrivé de vous voir refuser l'inscription de votre enfant handicapé dans une école ordinaire ? Si oui, quelle a été votre réaction ? En avez-vous parlé aux membres du CPE de cette école ? Quelle a été leur réaction ?
10. Quelles capacités voyez-vous en votre enfant ? Constatez-vous des progrès ?
11. Quel avenir voyez-vous pour votre enfant ? (travail, mariage, etc.)
12. Quels problèmes pensez-vous que votre enfant rencontre à l'école ? (problème d'infrastructures, problèmes de mobilier, problème d'adaptation, complexe d'infériorité ou de supériorité, etc.)
13. Quels sont les principaux problèmes que vous rencontrez dans la scolarité de votre enfant handicapé ?
14. Vous est-il arrivé d'être découragé et de penser à déscolariser votre enfant ? Si oui, dans quelle circonstance ?
15. Est-il arrivé que certains parents se plaignent de la présence de votre enfant handicapé dans l'école ?
16. Que pensez-vous que le système éducatif devrait faire pour les enfants handicapés ?

## Annexe n° 3

### Guide d'entretien avec les enseignants

1. Pour vous, un enfant en situation de handicap, c'est un enfant :
  - Pas comme les autres
  - Comme les autres
  - Qui a diverses difficultés
  - Qui ne peut rien faire
  - Auquel il faut plus de soins
  - Autres (précisez) : \_\_\_\_\_
2. A quoi pensez-vous quand on évoque une situation de handicap chez un enfant ?
  - A une maladie
  - A une malédiction
  - A l'hérédité
  - A une punition
  - A un accident
  - Autres (précisez) \_\_\_\_\_
3. Comment vous comportez-vous face à un enfant en situation de handicap ?
  - Comme avec tout autre enfant
  - En l'aidant plus qu'avec un autre enfant
  - En le fuyant
  - Autres (Précisez) \_\_\_\_\_
4. Quels sentiments avez-vous face à un enfant en situation de handicap ?
  - Compassion
  - Répugnance
  - Honte
  - Malaise
  - Rire
  - Aucun
5. Rendre visite à une personne qui a un enfant handicapé :
  - Ça ne vous gêne pas
  - Ça vous gêne
  - un peu
  - beaucoup
  - Vous n'y allez pas
  - Précisez pourquoi : \_\_\_\_\_
6. Quels sont, selon vous, les principaux problèmes que rencontrent un enfant handicapé et sa famille dans la société ?
  - la pauvreté
  - le manque de moyens
  - le manque de solidarité
  - l'exclusion (rejet, isolement)
  - Autres (Précisez) : \_\_\_\_\_
7. A l'idée que votre enfant côtoie à l'école un enfant handicapé, vous ressentez :
  - Aucun sentiment particulier
  - Pas de différence avec un autre enfant
  - De la crainte
  - Un peu
  - Beaucoup
  - Autre sentiment
  - Précisez : \_\_\_\_\_
8. Pensez-vous qu'un enfant handicapé à l'école :
  - Peut réussir comme tout autre enfant
  - Ne peut pas réussir
  - Peut faire des progrès comme tout autre enfant
  - Ne fera pas de progrès
  - A plus de difficultés qu'un autre enfant
  - Cela dépend des conditions
  - Qu'il n'est pas nécessaire de le scolariser
  - Autres (Précisez) : \_\_\_\_\_
9. Quel type de prise en charge serait la meilleure pour un enfant handicapé ?
  - Centre spécialisé
  - Ecole ordinaire
  - Ecole à domicile
  - Formation professionnelle
  - Autres (précisez) \_\_\_\_\_
10. Certains parents n'envoient pas leurs enfants handicapés à l'école ? Pourquoi cela : - Manque de moyens
- Ils n'y envoient pas la nécessité
- Ils ne croient pas aux capacités de leurs enfants handicapés
- Autres (Précisez) : \_\_\_\_\_
11. Comment vous comportez-vous face à des attitudes négatives (moqueries, pitié, manque de considération, rejet, isolement, exclusion, etc.) des autres (adultes, enfants) vis-à-vis d'un enfant ?
12. Vous est-il arrivé de refuser l'inscription d'un enfant handicapé dans une école ordinaire ? Si oui, quelle a été votre justification ? En avez-vous parlé aux membres du CPE de cette école ? Quelle a été leur réaction ?

13. Quels problèmes pensez-vous qu'un enfant handicapé rencontre à l'école ? (problèmes d'infrastructures, problèmes de mobilier, problème d'adaptation, complexe d'infériorité ou de supériorité, etc.)
14. Que pensez-vous que le système éducatif devrait faire pour les enfants handicapés ?
15. Que faut-il faire concrètement pour que les parents envoient leurs enfants handicapés à l'école ?
16. Les enseignants sont-ils bien formés pour prendre en charge les enfants handicapés qui leur sont confiés ?
17. Que doivent faire les APE pour inciter à la scolarisation des enfants handicapés ?
18. Que doivent faire les collectivités locales (Mairie, etc.) pour encourager la scolarisation des enfants handicapés ?
19. Que doivent faire les Organisations de la Société civile pour favoriser la scolarisation des enfants handicapés ?
20. Que doit faire l'Etat pour défendre la scolarisation des enfants handicapés ?

## **Annexe n° 4**

### **Guide d'entretien avec la population (en français et en moba)**

1. Pour vous, un enfant en situation de handicap, c'est un enfant :
- Pas comme les autres
  - Comme les autres
  - Qui a diverses difficultés
  - Qui ne peut rien faire
  - Auquel il faut plus de soins
  - Autres (précisez) : \_\_\_\_\_
2. A quoi pensez-vous quand on évoque une situation de handicap chez un enfant ?
- A une maladie
  - A une malédiction
  - A l'hérédité
  - A une punition
  - A un accident
  - Autres (précisez) \_\_\_\_\_
3. Comment vous comportez-vous face à un enfant en situation de handicap ?
- Comme avec tout autre enfant
  - En le fuyant
  - En l'aidant plus qu'avec un autre enfant
  - Autres  (Précisez) \_\_\_\_\_
4. Quels sentiments avez-vous face à un enfant en situation de handicap ?
- Compassion
  - Répugnance
  - Honte
  - Malaise
  - Rire
  - Aucun
5. Rendre visite à une personne qui a un enfant handicapé :
- Ça ne vous gêne pas
  - Ça vous gêne  un peu  beaucoup
  - Vous n'y allez pas  Précisez pourquoi : \_\_\_\_\_
6. Quels sont, selon vous, les principaux problèmes que rencontrent un enfant handicapé et sa famille dans la société ?
- la pauvreté
  - le manque de moyens
  - le manque de solidarité
  - l'exclusion (rejet, isolement)
  - Autres  Précisez : \_\_\_\_\_
7. À l'idée que votre enfant côtoie à l'école un enfant handicapé, vous ressentez :
- Aucun sentiment particulier
  - Pas de différence avec un autre enfant
  - De la crainte  Un peu  Beaucoup  Autre sentiment  Précisez : \_\_\_\_\_



8. Pensez-vous qu'un enfant handicapé à l'école :
- Peut réussir comme tout autre enfant  - Ne peut pas réussir
  - Peut faire des progrès comme tout autre enfant  Ne fera pas de progrès
  - A plus de difficultés qu'un autre enfant  – Cela dépend des conditions
  - Qu'il n'est pas nécessaire de le scolariser  - Autres  Précisez : \_\_\_\_\_
9. Quel type de prise en charge serait la meilleure pour un enfant handicapé ?
- Centre spécialisé  - Ecole ordinaire  - Ecole à domicile
  - Formation professionnelle  - Autres  (précisez) \_\_\_\_\_
10. Certains parents n'envoient pas leurs enfants handicapés à l'école ? Pourquoi cela :
- Manque de moyens  - Ils n'y voient pas la nécessité
  - Ils ne croient pas aux capacités de leurs enfants handicapés
  - Autres  Précisez : \_\_\_\_\_

## **Annexe n° 5**

### **Guide d'entretien avec les enfants non handicapés**

1. Connais-tu un enfant handicapé ? Qu'est-ce qu'il a ? Comment est-il ?
2. Qu'est-ce que cela te fait quand tu le vois (est-ce que cela te gêne, cela te fait rire ? etc.)
3. As-tu un frère ou une sœur handicapé(e) ?
4. Comment tu le (la) vois. Es-tu content(e) qu'il (elle) soit ton frère (ta sœur). Sinon pourquoi ?
5. Tu l'aimes (oui, non, sans avis) ?
6. Est-ce que tu joues souvent avec lui (avec elle). Oui, non. Pourquoi ?
7. Y a-t-il des camarades qui se moquent ou insultent des enfants handicapés ?
8. Aides-tu les enfants handicapés
9. Vas-tu souvent chez les enfants handicapés ?
10. Est-ce que tu trouves bien que les enfants handicapés fréquentent l'école ? (Oui, non, pourquoi ?)
11. Vas-tu accepter d'être sur le même banc à l'école avec un enfant handicapé ?
12. Tes camarades sont-ils contents de jouer avec les enfants handicapés qui sont dans ton école ?
13. Penses-tu que les enfants handicapés peuvent réussir à l'école comme ceux qui ne sont pas handicapés ?
14. Est-ce que tu penses que les enfants handicapés, quand ils seront grands vont trouver un travail ? Et se marier ?
15. Connais-tu un enfant handicapé qui ne va pas à l'école ? (Oui, non, pourquoi ?)
16. Qu'est-ce que tu peux dire à ses parents pour qu'ils l'amènent à l'école ?

## Annexe n° 6

### Guide d'entretien avec les enfants handicapés

1. Qu'est-ce que tu as ? Comment c'est arrivé ?
2. Qu'est-ce que cela te fait quand tu es avec un autre enfant handicapé (est-ce que cela te gêne, cela te fait rire ? etc.)
3. Est-ce que tes parents t'aiment ?
4. As-tu des frères et des soeurs ?
5. Comment ils te voient. Sont-ils contents de toi ?
6. Est-ce qu'ils jouent avec toi ?
7. Y a-t-il des camarades qui se moquent de toi ou t'insultent ? Oui, comment tu réagis ? Qu'est-ce que tu leur dis ?
8. Est-ce que tu trouves bien que les enfants handicapés fréquentent l'école ? (Oui, non, pourquoi ?)
9. Vas-tu accepter d'être sur le même banc à l'école qu'un autre enfant handicapé ?
10. Joues-tu avec les autres enfants handicapés qui sont dans ton école ?
11. Est-ce que tu rencontres des problèmes à l'école ? Lesquels ?
12. Penses-tu que les autres enfants handicapés ont les mêmes problèmes ?
13. Penses-tu que les enfants handicapés peuvent réussir à l'école comme ceux qui ne sont pas handicapés ?
14. Qu'est-ce que tu veux faire quand tu seras grand ?
15. Connais-tu un enfant handicapé qui ne va pas à l'école ? (Oui, non, pourquoi ?)
16. Qu'est-ce que tu peux dire à ses parents pour qu'ils l'amènent à l'école ?

## Annexe n° 7

<b>Planification de l'Etude sociologique sur les représentations des Associations des Parents d'Elèves (APE) et des parents d'enfants handicapés sur la scolarisation des Enfants en situation de handicap (ESH)</b>
--

### Planning de l'Etude sociologique auprès des focus groupes

Dates	Groupe	Composition du groupe	Lieu	Heure
28. 4. 2009	G1	3 femmes d'ENVOL 3 femmes de l'Ecole des Sourds	Ecole des Sourds	7 h 30 – 9 h 30
	G2	3 hommes d'ENVOL 3 hommes de l'Ecole des Sourds	ENVOL	15 h 00 à 17 h 00
29. 4. 2009	G3	2 Enseignants handicapés 2 Enseignants de Yendu Paab	Ecole publique Centrale	14 h 00 à 16 h 00
	G4	2 Enseignants non handicapés 2 Enseignants ayant des ESH dans leur classe	Ecole publique Centrale	16 h 00 à 18 h 00
30.4.2009	G5	3 hommes de SEFRAH 3 femmes mères d'E.H. moteur	APHMOTO	7 h 30 – 9 h 30
	G6	3 femmes de SEFRAH 3 hommes Pères d'E.H. moteur	SEFRAH	15 h 00 à 17 h 00
04.5.2009	G7	1 homme pour chacune des écoles suivantes : Kombonlouaga, Dindane, Tantigou	EPP	7 h 30 – 9 h 30

		Peul, Nassablé, Zoumounta, Le savoir	Kombonlouaga	
	G8	1 homme pour chacune des écoles suivantes : Daluag, Nakpagli, Camp Gendarmerie, Shalom EPP Centrale, Bodjopal	EPP Centrale	15 h 00 à 17 h 00
05.5.2009	G9	1 femme pour chacune des écoles suivantes : Kombonlouaga, Dindane, Tantigou Peul, Daluag, Nakpagli, Camp Gendarmerie	Camp Gendarmerie	7 h 30 – 9 h 30
	G10	1 femme pour chacune des écoles suivantes : Shalom, EPP Centrale, Bodjopal, Nassablé, Zoumounta, Le Savoir	EPP Bodjopal	15 h 00 A 17 h 00
06.5. 2009	G11	Enfants en Situation de Handicap (ESH)	Kombonlouaga	13 h 30 – 15 h 30
	G12	Enfants non handicapés (ENH)	Kombonlouaga	16 h 00 – 18 h 00

## Annexe n° 8

### Planification de l'Etude sociologique sur les représentations des Associations des Parents d'Elèves (APE) et des parents d'enfants handicapés sur la scolarisation des Enfants en situation de handicap (ESH)

Activités	Qui ?	Planification
<b>Réunion préparatoire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Echantillonnage/choix des groupes focus</li> <li>- Composition des groupes</li> <li>- Validation des guides d'entretien + Questionnaire</li> <li>- Méthodologie et planification</li> </ul>	Vanessa Bénédicte et Mathieu Thomas (prestataire de service)	Mer 22 avril 2009
<b>Animation des groupes focus</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupe 1 : Parents (mères) <i>Envol</i> et <i>Shalom</i></li> <li>- Groupe 2 : Parents (pères) <i>Envol</i> et <i>Shalom</i></li> <li>- Groupe 3 : Enseignants</li> <li>- Groupe 4 : Enseignants</li> <li>- Groupe 5 : Parents (pères) de <i>SEFRAH</i> et parents (mères) d'enfants avec handicap moteur</li> <li>- Groupe 6 : Parents (mères) de <i>SEFRAH</i> et parents (pères) d'enfants avec handicap moteur</li> <li>- Groupe 7 : Parents (pères) de 6 écoles ordinaires</li> <li>- Groupe 8 : Parents (pères) de 6 écoles ordinaires</li> <li>- Groupe 9 : Parents (mères) de 6 écoles ordinaires</li> <li>- Groupe 10 : Parents (mères) de 6 écoles ordinaires</li> <li>- Groupe 11 : Enfants en situation de handicap</li> <li>- Groupe 12 : Enfants non handicapés</li> </ul>	Mathieu et Thomas Mathieu et Thomas Bénédicte et Thomas Bénédicte et Thomas Mathieu et Thomas  Mathieu et Thomas  Bénédicte et Thomas Bénédicte et Thomas Bénédicte et Thomas Bénédicte et Thomas Bénédicte et Thomas Bénédicte et Thomas  Equipe Projet + Thomas	Mar. 28 avril 2009 Mar 28 avril 2009 Mer 29 avril 2009 Mer 20 avril 2009 Jeu 30 avril 2009  Jeu 30 avril 2009  Lun 04 mai 2009 Lun 04 mai 2009 Mar 05 mai 2009 Mar 05 mai 2009 Mer 06 mai 2009 Mer 06 mai 2009  Lun 4 mai 2009 à 10 h 00
<b>Debriefing / Bilan intermédiaire</b>		
<b>Questionnaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffusion et accompagnement pour le remplissage</li> <li>- 30 personnes cibles : 30 parents de quartiers différents (pères, mères, lettrés et illettrés)</li> </ul>	Thomas	Jeudi 7 mai 2009  Ven 8 mai 2009
<b>Rédaction du Rapport de l'Etude</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rassemblement et analyse des données</li> <li>- Production et remise du rapport</li> </ul>	Thomas Thomas	Du 11 au 15 mai 2009 Ven 15 mai 2009